



Frais huissiers (commissaire de justice)

Par Xora

Bonjour,

Je réitère ma question, car je n'ai pas eu de réponse jusqu'à présent.

J'ai mandaté un commissaire de justice suite à un jugement condamnant mon adversaire à me donner 2500? suite à une affaire.

Ce dernier est condamné aux dépens.

Le commissaire de justice avant toute démarche m'a demandé une avance de 250?.

Le débiteur a mis 1 an à régler sa dette (échéance de 200? environ).

Principal selon jugement 2500?

intérêt calculés 200?

émoluments de recouvrement 245? à ma charge

je récupère donc une somme inférieure à celle décidée et notée dans le jugement.

En résumé pourquoi est-ce à moi le créancier de payer des sommes de recouvrement ?

Merci pour vos retours éclairés.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Réponse ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10404]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10404
[/url]